

Chièvres, le 7 décembre 2023

VILLE DE
CHIÈVRESn°.....
Original.....
Copie.....

Cabinet de la Ministre TELLIER,
Ministre de l'Environnement, de la Nature,
de la forêt, de la ruralité et bien-être
Rue d'Harscamp 22
5000 Namur



Courrier transmis par voie recommandée avec AR

Objet : PFAS – Ville de Chièvres

Monsieur le Ministre Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Nous vous écrivons en notre qualité d'élus locaux, inquiets et en colère, par rapport à la situation vécue à Chièvres en matière de distribution d'eau.

Notre population a été contaminée à son insu par une eau de distribution contenant des PFAS dont les taux sont nettement plus élevés que les futurs seuils européens.

Les conséquences sanitaires sont encore inconnues aujourd'hui mais potentiellement graves.

Notre population a perdu confiance en ses instances et dans les propos rassurants de la Société Wallonne des Eaux.

Affirmer que l'eau distribuée actuellement ne représente aucun danger est tout simplement inaudible dans la mesure où une crainte constante règne auprès de nos concitoyens.

Nous connaissons les démarches en cours pour définir avec précision l'étendue de la pollution et assurer un suivi sanitaire indispensable à notre population dans son ensemble.

Cependant, ces démarches prendront du temps et ne sont pas suffisantes pour rassurer la population qui reste inquiète.

La seule solution efficace est le bypass immédiat du puits n°1.



Administration Communale de C [redacted]

Agent traitant :

Courriel : info@chievres.be - www.chievres.be

Cette demande a déjà été formulée à maintes reprises, sous diverses formes, dont un arrêté du Bourgmestre qui reste d'actualité.

Il est urgent que cette mesure soit mise en place sans délai, raison pour laquelle nous sollicitons votre soutien pour appuyer notre demande auprès de la Société Wallonne des Eaux.

Nous souhaitons voir ce puits bypassé et connaître l'échéancier établi pour y parvenir tout en garantissant une quantité suffisante d'eau de qualité pour nos citoyens.

Aussi, nous savons que des filtres à charbon actif ont été placés pour filtrer l'eau polluée qui est ensuite distribuée.

Nous n'avons par contre aucune information et garantie concernant le changement des filtres et la fréquence de ces changements.

Nous souhaitons en obtenir via votre intermédiaire.

La santé de nos citoyens est une priorité de sorte qu'en l'absence de retours satisfaisants, nous mandaterons notre conseil afin de faire valoir judiciairement notre demande.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

PAR LE COLLEGE :

Par délégation,
Le Directeur Général ff



M. A. DELCOURT



Le Bourgmestre



M. O. HARTIEL